



LandCam

Appel à propositions

Programme de petites subventions LandCam (2018-2019)

Contexte du projet LandCam

Au Cameroun, de vastes étendues de terres sont détenues dans le cadre de concessions agro-industrielles et d'exploitation forestière. Alors que les investissements du secteur privé sont prometteurs pour la croissance verte et la réduction de la pauvreté, le pays est connaît en ce moment de profondes mutations des législations relatives aux terres et aux ressources, et se caractérise par une réglementation insuffisante sur certaines questions essentielles.

En 2008, le gouvernement a lancé une série de réformes dans le secteur des ressources naturelles afin d'actualiser et d'harmoniser les législations sur les terres, les forêts, les mines et l'environnement. Le processus a cependant été perçu de manière essentiellement sectorielle, à la fois parmi les administrations et les organisations non gouvernementales.

Pendant ce temps, la propriété foncière coutumière (environ 85 % des terres du Cameroun) devient de plus en plus précaire. Les investisseurs recherchent de vastes zones pour développer des concessions. Les concessions minières, forestières et agro-industrielles se chevauchent les unes les autres, empiètent sur les aires protégées et les terres communautaires, ce qui conduit à des conflits.

Un important effort de coordination est donc nécessaire, pour que toutes les parties prenantes aient voix au chapitre dans le processus de réforme et que toutes ces parties prenantes soient bien informées de la réalité sur le terrain et des bonnes pratiques en matière de protection des droits et d'amélioration de la gouvernance.



Sur une période de cinq ans, de février 2017 à décembre 2021, le projet LandCam teste des approches pilotes visant à sécuriser les droits liés à la terre et aux ressources naturelles dans des sites sélectionnés, et à soutenir un débat inclusif au niveau national sur des réformes réalistes des lois concernées.

Le projet collaborera avec des acteurs-clé dans le pays afin de négocier les droits liés à la terre et aux ressources naturelles par l'instauration d'une bonne gouvernance tangible et la mise en œuvre de réformes réalistes des lois concernées. Nous travaillerons à créer de nouveaux espaces pour un dialogue et une réflexion mieux informés, plus effectifs et inclusifs, impliquant le public, les médias et les plateformes de la société civile. Nous surveillerons les changements sur le terrain et les réformes juridiques, et partagerons les enseignements au niveau national et international. De 2018 à 2021, LandCam concentrera ses efforts au niveau local. Travaillant directement avec les organisations de la société civile et les groupes communautaires locaux, LandCam lance une série d'interventions partant de la base pour clarifier les droits fonciers légitimes dans trois sites différents, ceci grâce à un programme de petites subventions.

Objectifs de LandCam

- Renforcer les capacités et tester des approches pilotes pour améliorer la sécurité foncière dans des sites sélectionnés, permettant aux parties prenantes de se faire entendre et de garantir leurs droits ;
- Créer des espaces pour un dialogue plus approfondi, efficace et inclusif sur la conception et la mise en œuvre des réformes ;
- Suivre la gouvernance des terres et des ressources naturelles, y compris les réformes juridiques, et en partager les enseignements à l'échelle nationale et internationale.

Le programme de petites subventions

Le programme de petites subventions est conçu pour maximiser l'engagement des parties prenantes en vue de :

- Combler les lacunes dans les approches de sécurisation des droits fonciers et des ressources naturelles ;
- Relier les travaux locaux aux débats nationaux liés aux réformes ;



- Répondre aux besoins de connaissances identifiés par les parties prenantes dans les dialogues initiés par LandCam ;
- Renforcer les capacités des différents acteurs sur une gouvernance foncière efficace, inclusive et transparente ;
- Tester des outils d'analyse et d'action.

Le programme sera administré par le Centre pour l'Environnement et le Développement (CED) en collaboration avec l'IIED et le RELUFA, les trois principales organisations du consortium LandCam.

Activités éligibles

Le programme de petites subventions fournira un soutien aux activités qui visent la réalisation des objectifs suivants :

- Approfondir la compréhension des problèmes de gouvernance des terres et des ressources naturelles et des solutions possibles ;
- Approfondir la compréhension des implications et des résultats pour différents groupes sociaux, y compris les aspects liés au genre, et moyens efficaces d'aborder la différenciation sociale ;
- Tester la conception, l'évolutivité et la reproductibilité d'outils d'analyse ou d'action ;
- Promouvoir le dialogue entre les parties prenantes à l'échelle locale (par exemple, communauté/autorités locales, ou communautés/entreprises).
- Toute autre action visant à éclairer les contours de la gouvernance foncière, ou à améliorer les pratiques de gouvernance foncière

De plus amples informations sur l'éligibilité, le processus de candidature et les critères d'attribution sont disponibles dans le document "**Programme de petites subventions LandCam 2018-2019 : Note d'orientation sur les subventions**", disponible sur les sites www.cedcameroun.org et www.relufa.org, ou sur demande par courrier électronique à l'adresse contact@cedcameroun.org.